

SEANCE DU 18 FÉVRIER 2008

COMPTE RENDU AFFICHE LE 22 FEVRIER 2008

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 FEVRIER 2008

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. HANACHOWICZ Rémi

PRESENTS : M. COLLOMB, M. TOURAINÉ, M. BUNA, M. LEVEQUE, M. MUET, M. BEGHAIN, M. BRAILLAI, M. DESCHAMPS, Mme CARRET, Mme GUILLAUME, M. JACOT, M. CHEVAILLER, Mme HAGUENAUER, DACLIN, M. FOURNEL, M. LAREAL, M. TETE, Mme AHMINE, Mme BONNIEL-CHALIER, Mme GOUZC, TESTUD, M. JULIEN-LAFERRIERE, M. DUBERNARD, M. MILLON, Mme ULRICH, Mme DECIEUX, M. YEREMIAN, M. HUGUET, M. LASSAGNE, M. TEODORI, Mme PSALTOPOULOS, Mme GAY, M. COULON, PELAEZ, M. FLACONNECHE, Mme DE COSTER, M. SOREL, M. GIORDANO, M. FRONT, Mme PESSON, SECHERESSE, Mme DESBAZEILLE, M. BIDEAU, Mme ISAAC-SIBILLE, M. BARTHELEMY, Mme CHEVASS, Mme ROBIN, M. TURCAS, M. ROUX de BEZIEUX, M. LAFOND, M. HANACHOWICZ, M. AMOYAL, M. BARGOIN, M. RIEHL, M. BOLLIET, M. CAILLET, Mme PERRIN-GILBERT, M. NARDONE, Mme NACHURY, M. PUVIS de CHAVANNES, M. RESSICAUD, Mme D'ANGLEJAN, M. BROLIQUIER, M. DE LAVERNEE, M. MOSNIER-LAI, Mme MAGNIN-BERGER.

ABSENTS EXCUSES : Mme ROURE, M. PHILIP, M. SUCHEL, Mme DECRIAUD, Mme MAILLER, Mme RAIMON, CHABANEL, Mme BRETON, Mme FAVIER

DEPOTS DE POUVOIRS : M. DESCHAMPS, Mme DESBAZEILLE, Mme DE COSTER, Mme ROBIN, M. SOREL, SECHERESSE ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme ROURE, M. PHILIP, M. SUCHEL, Mme RAIMON, CHABANEL, Mme BRETON, Mme FAVIER

DEPOTS DE POUVOIRS POUR ABSENCES MOMENTANÉES : M. LAREAL, M. NARDONE, M. BOLLIET, BROLIQUIER ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. BOLLIET, M. MILLON, Mme PERRIN-GILBERT, RIEHL

MF/EG

SEANCE DU 18 FEVRIER 2008

2008/8959 - RESTAURATION ET RESTRUCTURATION DU MUSEE GADAGNE – 8, 14 RUE DE GADAGNE - 69005 LYON - OPERATION N° 05 018 523 – MONTANT DE L'OPERATION : 29 922 286 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DU LOT 15 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibérations n° 98/2218 du 19 janvier 1998, n° 2001/6183 du 18 janvier 2001 et n° 2003/2727 du 30 juin 2003, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 29 922 286 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Restauration et restructuration du Musée Gadagne
Marché de travaux

Lot n° 15 :	Agencement muséographie
A été attribué à :	GENDRE
Pour un montant de :	2 876 726,00 € HT.

Vu les délibérations n° 1998/2218 du 19 janvier 1998, n° 2001/6183 du 18 janvier 2001 et n° 2003/2727 du 30 juin 2003 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 janvier 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché ci-après :

Opération : Restauration et restructuration du Musée Gadagne
Marché de travaux

Lot n° 15 :	Agencement muséographie
attribué à :	GENDRE
Pour un montant de :	2 876 726,00 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs au lot 15 – Agencement muséographie de l'opération de restauration et restructuration du Musée Gadagne dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE